

# le délégué

DE L'ÉDUCATION NATIONALE

## DEVOIR DE MÉMOIRE, LA FÉDÉRATION SIGNE UNE CONVENTION

LA FRANCE,  
C'EST NOUS TOUS



ÉCOLES FLEURIES,  
LE LIVRET...



### le délégué

DE L'ÉDUCATION NATIONALE

N° commission paritaire : 0725 G 86913  
124 rue La Fayette – 75010 Paris  
Tél. : 01 47 70 09 59  
federation@dden-fed.org  
http://www.dden-fed.org

Fédération des Délégués  
Départementaux de l'Éducation Nationale  
Association 1901  
Reconnue d'utilité publique.  
Association éducative complémentaire  
de l'enseignement public.  
Association nationale de jeunesse  
et d'éducation populaire.  
Association ambassadrice de la Réserve  
citoyenne de l'Éducation nationale.

Directeur de la publication : Eddy Khaldi

Responsable de la revue : Christian Vignaud

Comité de rédaction : Eddy Khaldi

Rédaction : Jean François Veuillet

Rubriques :  
Catherine Haensler • Mireille Sabattier

Vie des Unions :  
UD03 • UD13 • UD17 • UD18 • UD25 • UD42 •  
UD43 • UD74 • UD88

Comité de lecture :  
Martine Deldem • Philippe Gallier • Guy Hubert •  
Eddy Khaldi • Michel Lafont • Jean Millaire • Mylène  
Rossignol • Edith Semerdjian • Christian Vignaud

Maquette, conception, réalisation et impression :  
Imprimerie Compédit Beauregard S.A.  
Z.I. Beauregard – 61600 LA FERTE-MACÉ

Crédits photos et illustrations :  
Fédération des DDEN • Unions départementales  
• L'ABC de la Laïcité Éditions Démopolis et illu-  
stration ALF • Pierre Mimran • Christian Vignaud •  
BirdsDessines.fr • Martine Ikpefan • Didier Doceux  
• Antoniogaudencio.com

4 NUMÉROS PAR AN

Abonnement seul : 20 €

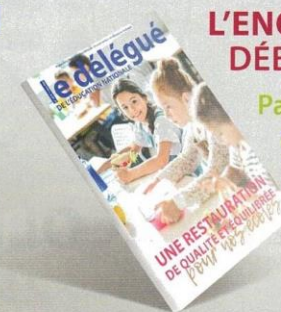
Les DDEN adhérents reçoivent  
gratuitement la revue

le délégué



Sommaire n° 275 • Juin 2023

- 1 Édito
- 2 Convention ONaCVG
- 4 Jougne : une école à basse consommation
- 6 Les Écoles Fleuries
- 8 Psychologue scolaire
- 9 Concours Écoles Fleuries
- 13 Vie des Unions
- 17 Enquête de l'union de Charente-Maritime
- 18 Lu et vu pour Vous
- 19 Pour Votre Documentation



L'ENQUÊTE DDEN CONTINUE  
DÉBUT SEPTEMBRE

Pause méridienne  
et la restauration  
scolaire 2023



<https://tinyurl.com/RESTAURATIONFDDEN>